



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 23 Septembre 2015

Date de la convocation 16 Septembre 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - BRIGNAC
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : Mme REVERTE Françoise BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.BERNARDI Olivier à Mme REVERTE Françoise, Mme BENARD Bénédicte à M.REVEL Claude, M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure, M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude, M.RIGAUD Christian à M. ALEIX Bertrand,</p>

Objet : Attribution des subventions aux associations - Approbation du règlement intérieur

Monsieur MALLET informe les membres du conseil communautaire qu'afin de gérer l'enveloppe budgétaire allouée chaque année au subventionnement des associations et d'offrir une plus grande transparence et équité entre ces dernières, la Communauté de communes du Clermontais souhaite mettre en place un règlement d'attribution des subventions (voir pièce jointe).

Il précise qu'au travers de ce règlement, la Communauté de communes du Clermontais rappelle sa volonté de soutenir des projets de dimension intercommunale qui participent à l'animation et au dynamisme de son territoire en vue de renforcer son attractivité.

A ces fins, la Communauté de communes aidera les associations qui projettent d'organiser des manifestations d'intérêt communautaire en octroyant des subventions pour participer aux frais d'organisation de celles-ci ou en leur concédant des avantages en nature comme le prêt de matériel.

Cette proposition a reçu un avis favorable en Commission moyens généraux du 9 septembre 2015.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur MALLET, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le règlement intérieur d'attribution des subventions aux associations tel que présenté en pièce annexe.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' and 'HÉRAULT' at the bottom.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150924-2015-09-23-14-DE
Date de télétransmission : 25/09/2015
Date de réception préfecture : 25/09/2015